

CSO DERBY DES PARTENAIRES

Par Newloc



1. Présentation du CSO Derby des Partenaires

Cette épreuve est réservée aux cavaliers amateurs et professionnels. Les cavaliers concourent par équipe de 2, en relais, le vendredi 25 janvier 2019. Heure prévue 19H.

L'engagement est réservé à une entité sociale s'étant portée acquéreur du package associant la prestation réceptive et les engagements des cavaliers.

Épreuve par équipe en conformité avec le règlement sportif FFE des compétitions de saut d'obstacles en vigueur.

2. Prestations

LE SPONSOR DE L'ÉQUIPE

Le partenaire, sponsor de l'équipe, dispose d'un espace réceptif (soit une loge la journée du vendredi 8h-23h, soit une table de 4 couverts sur la soirée du vendredi). Il bénéficie des titres d'accès suivants :

- ✦ E-billets qui seront adressés par mail à compter du 5 janvier 2019 sous réserve d'une réservation soldée.
- ✦ Parking : accès à la zone privatisée

L'ÉQUIPE DE 2 CAVALIERS

Chaque cavalier est engagé dans l'épreuve CSO Derby (hauteur maxi 115) sous les couleurs de son sponsor.

Chaque cavalier bénéficie de :

- ✦ 2 accréditations uniquement (1 cavalier + 1 groom) à retirer personnellement au *secrétariat cavaliers* et autorisant l'accès à la tribune cavaliers et aux gradins sections A & H
- ✦ 1 accréditation pour le coach – 1 seul par équipe
- ✦ 1 accès parking pour le véhicule transportant la monture.

Aucune accréditation supplémentaire ne sera délivrée

3. Tarification du package prestation/engagement

LOGE 12 FAUTEUILS	1500 €
<i>Loge située en bord de piste. En journée invitations fournies par créneaux horaires (avec un maximum de 12 personnes en simultané) En soirée : 12 invitations avec cocktail dinatoire</i>	
TABLE 4 COUVERTS	500 €
<i>Espace réceptif situé en bord de piste. Menu gastronomique pour 4 personnes.</i>	
COUVERT SUPPLÉMENTAIRE	80 €
<i>Limité à 2 par équipe</i>	
ACCREDITATION SUPPLÉMENTAIRE (LIMITE A 2)	25 €

4. Inscription et conditions d'engagement

1. Engagement de l'équipe

L'engagement d'une équipe est formalisé par la signature d'un contrat de réservation au nom du partenaire. Un acompte de 30% sera demandé à la signature.

L'engagement reste dû dans son intégralité en cas de désistement intervenant après le 5 janvier 2019.

Les E-billets seront adressés par mail dès réception de la totalité du règlement et à partir du 5 janvier 2019.

2. Engagement FFE Compet

L'équipe communiquera au comité organisateur le formulaire engagement CSO Derby Partenaires avant le 5 janvier :

Nom du cavalier, n° de licence (**en cours de validité 2019**)

N° compte engageur - Catégorie d'épreuve

Nom du cheval et n° SIRE

Conditions vétérinaires : les cavaliers devront se munir du livret signalétique des chevaux engagés, vaccination à jour selon le règlement FFE.

Les engagements sur FFE Compet seront effectués par le comité organisateur sur le compte engageur

3. Validation sur place

Les cavaliers devront confirmer leurs engagements sur place avant 16 H au secrétariat du concours et remettre sous format mp3 la musique qu'ils auront choisie pour leur relais !

5. Organisation

Les cavaliers devront se présenter à leur arrivée au *secrétariat cavaliers* (galerie 1^{er} étage) où leur seront remis **individuellement** leur accréditation.

Un parking est mis à disposition pour les vans et les camions. Une benne à fumier est à disposition : il est demandé de respecter la propreté du site.

Les véhicules individuels ne sont pas autorisés à entrer sur le site. Les accompagnants éventuels devront utiliser les parkings du parc des expositions.

Une présentation des équipes et de leur partenaire aura lieu en début d'épreuve avec la possibilité de faire reconnaître piste et obstacles aux chevaux.

6. Règlement

Épreuve ouverte aux cavaliers amateurs et professionnels.

Relais par équipe de 2 cavaliers – épreuve au chronomètre – hauteur 115.

CSO DERBY : au moins 70% des obstacles seront naturels.

Les 3 premières équipes seront appelées sur la piste avec leur sponsor pour la remise des prix : plaques flots & cadeaux.

Piste : 75m*35m - sable fibré « ARTDAN ».

Paddock : intérieur : 45m*30m - sable fibré « ARTDAN » extérieur : 50m*20m – sable.

15 équipes maximum.

7. Le sponsor

Une fiche de renseignements est à compléter :

- Identité,
- Activité : pour annonce par le speaker,
- Logo : sous format jpg ou png pour incrustation sur l'écran géant, listes de départ et site internet du jumping.

Remise des prix : les sponsors des 3 premières équipes seront appelés sur la piste.

Visuels : pour les équipes ayant réservé une loge, possibilité de personnaliser la loge par un panneau ou une flamme (selon charte du jumping).

8. Inscriptions et renseignements

Patrice CHÂTEAU – tél : 06.09.78.01.38 contact@nantescheval.org

